

seine-saint-denis  
LE DÉPARTEMENT

ENGAGÉ POUR L'EMPLOI

# UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE FORTE

POUR CONSTRUIRE  
UN TERRITOIRE RÉSILIENT

FEUILLE DE ROUTE  
2024-2028

## // ÉDITORIAL



**Stéphane Troussel,**  
Président du Département  
de la Seine-Saint-Denis

**+ de 50 millions  
d'euros**

de soutien à l'ESS chaque année  
de la part du Département  
de la Seine-Saint-Denis

En Seine-Saint-Denis, l'Économie sociale et solidaire (ESS) c'est près de 27 000 établissements et 42 000 emplois.

Le Département de la Seine-Saint-Denis soutient, de longue date, ce secteur riche et dynamique : de la création de Garances (aujourd'hui France Active Métropole) en 2000 au lancement de l'Appel à Agir en 2018, de la nomination d'un vice-président à l'ESS en 2008 à la 1<sup>re</sup> prise de participation dans une SCIC en 2018, de l'adoption du 1<sup>er</sup> Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables en 2018 à son renouvellement en 2024, ce sont plus de 50 millions d'euros qui sont dédiés à l'ESS chaque année dans le budget départemental.

Avec Mélissa Youssouf, Vice-présidente chargée de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire et des fonds européens, nous avons souhaité, à l'occasion des 10 ans de la loi relative à l'ESS, établir une feuille de route pour structurer et ainsi renforcer la politique du Département en faveur de l'ESS.

Cette feuille de route, co-construite avec l'ensemble des parties prenantes de l'ESS sur le territoire, vient confirmer le partenariat du Département avec ce secteur et reconnaître son rôle clé dans la conduite des politiques publiques départementales (insertion, transition écologique, sport, culture, autonomie, etc.).

Surtout, elle ambitionne d'aller plus loin. Le Département souhaite faire de la Seine-Saint-Denis, un territoire de la résilience écologique et sociale. L'ESS, parce qu'elle est porteuse d'une économie plus démocratique, plus durable, plus respectueuse des hommes, des femmes et de la planète, en est le fer de lance.

C'est pourquoi, cette feuille de route vise à engager une nouvelle alliance territoriale, en Seine-Saint-Denis, et développer les filières d'avenir avec l'ESS, avec les habitant-es et les acteurs économiques, pour faire face à l'urgence écologique, économique et sociale.

Cette feuille de route prendra notamment corps avec le pôle d'innovation sociale et environnementale qui verra le jour à l'horizon 2025 suite au rachat, par le Département, des terrains occupés jusqu'ici par l'Institut de recherche pour le développement à Bondy. Nous souhaitons faire de ce lieu une plateforme dédiée au rayonnement de l'ESS sur notre territoire.

Pour réussir, nous aurons besoin de l'engagement de tous.tes les acteur-rices de l'ESS à nos côtés : je compte sur vous tous.tes pour vous saisir pleinement de cette feuille de route !

## // L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN SEINE-SAINT-DENIS

### L'économie sociale et solidaire (ESS) : de quoi parle-t-on ?



L'ESS a été définie par la loi du 31 juillet 2014. Il s'agit d'un « mode d'entreprendre adapté à tous les domaines de l'activité humaine », qui développe des activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services. Elle représente au niveau national plus de 2,6 millions d'emplois, soit 1 emploi sur 10 dans l'ensemble de l'économie, et 164 500 entreprises employeuses<sup>1</sup>.

Parmi les entreprises<sup>2</sup> qui la composent, on compte l'ensemble des associations, des coopératives, des fondations et les mutuelles, qu'elles soient ou non employeuses. Cependant, l'ESS n'est pas un statut juridique : toute société commerciale respectant certains critères, parmi lesquels une gouvernance démocratique, la recherche d'une utilité sociale ou environnementale, une lucrativité limitée et une gestion durable des ressources financières (qui encadre notamment le versement de dividendes dans l'objectif de réinvestir les bénéfiques dans l'économie réelle) peut ainsi relever de l'ESS.

Cette économie vise à répondre aux besoins sociaux et environnementaux des territoires, y compris des plus fragiles comme les quartiers prioritaires, et de leurs habitants. Elle permet d'accélérer la consommation locale et la production responsable, de renforcer le lien social et la cohésion territoriale, de favoriser l'inclusion des personnes les plus vulnérables et également de développer l'attractivité des territoires (grâce aux nombreuses activités sociales, culturelles et sportives et aux équipements proposés par ses structures : conciergeries, recycleries, tiers-lieux, etc.)<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> ESS France, Panorama de l'ESS, mai 2022 <https://www.ess-france.org/panorama-de-l-ess-ce-que-l-ess-apporte-a-la-societe>

<sup>2</sup> Le terme « entreprises » est à entendre au sens large, il s'applique également dans le cadre de la loi aux associations

<sup>3</sup> ANCT, l'ESS : une chance pour les territoires fragiles, mai 2021 <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/leconomie-sociale-et-solidaire-ess-une-chance-pour-les-territoires-fragiles-447>

## L'économie sociale et solidaire (ESS) sur le territoire de la Seine-Saint-Denis : quelques réalités ?

**26 990** établissements actifs  
dont **710** établissements ayant entre  
10 et 49 salarié-e-s, et **193** établissements  
de plus de 50 salarié-e-s

source : SIRENE - INSEE 2024

**3 297** établissements  
avec au moins un-e salarié-e (soit **6,6 %**  
des établissements du territoire), dont 92 %  
d'associations et plus de 5 % de coopératives

source : LA CRESS - FLORES - INSEE 2021

### Une diversité d'établissements employeurs :

**3 000** associations

**180** coopératives  
source : FLORES - INSEE 2021

**123** structures d'insertion par  
l'activité économique (SIAE)

**79** structures agréées Entreprises  
Solidaires d'Utilité Sociale (ESUS)

source : DG Trésor, 2024

**45** structures du secteur du travail  
protégé et adapté (STPA)

source : Marché de l'inclusion, 2024

### Une économie source d'emploi

**42 000**  
emplois dans l'ESS  
soit **6,2 %** des emplois  
en Seine-Saint-Denis

source : FLORES - INSEE 2024

**+ 23 %**

C'est la croissance du  
nombre de salarié-e-s dans  
l'ESS en Seine-Saint-Denis  
entre 2013 et 2022.

source : SIRENE - INSEE 2024

### Des structures présentes dans tous les secteurs d'activité :

#### Top 3 des secteurs de l'ESS en Seine-Saint-Denis

**15 %** Santé, action sociale, enseignement  
et administration publique

**17 %** Services administratifs et de soutien, activités  
spécialisées, scientifiques et techniques

**23,5 %** Arts, spectacles, activités récréatives  
et informations-communication

**+ de 100**  
structures dans le champ  
de l'**alimentation durable**

**≈ 50** structures dans le  
champ de l'**économie circulaire**

**+ de 15** structures  
dans le champ des **transports**

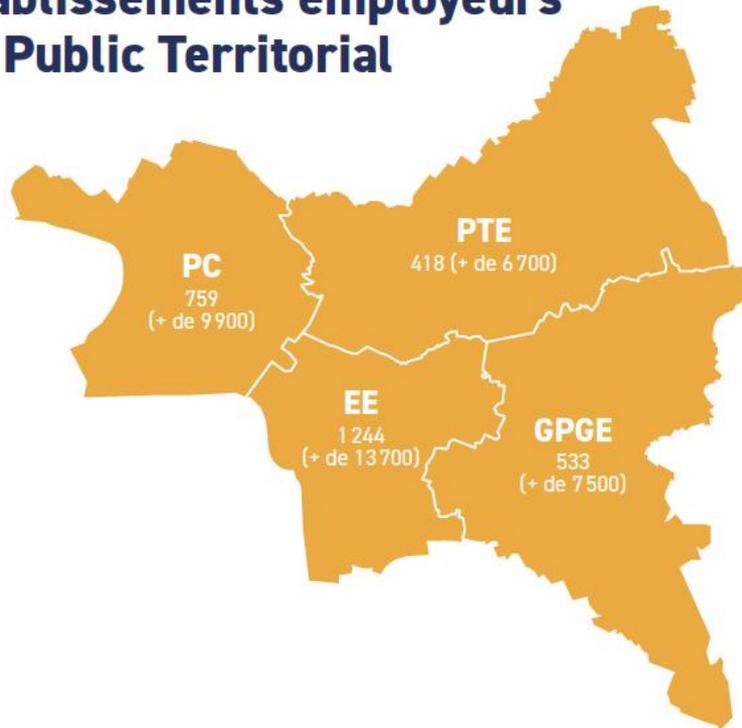
# Répartition des établissements employeurs par Établissement Public Territorial

source: FLORES - INSEE 2020

Est Ensemble et Plaine Commune concentrent plus de 60% des établissements employeurs et des emplois de l'ESS en Seine-Saint-Denis.

EE: Est Ensemble  
GPGE: Grand Paris Grand Est  
PTE: Paris Terres d'Envol  
PC: Plaine Commune

Légende de la carte:  
Nombre d'établissements employeurs  
(nombre d'emplois)



# Place de l'Économie Sociale et Solidaire en Seine-Saint-Denis par rapport au tissu régional

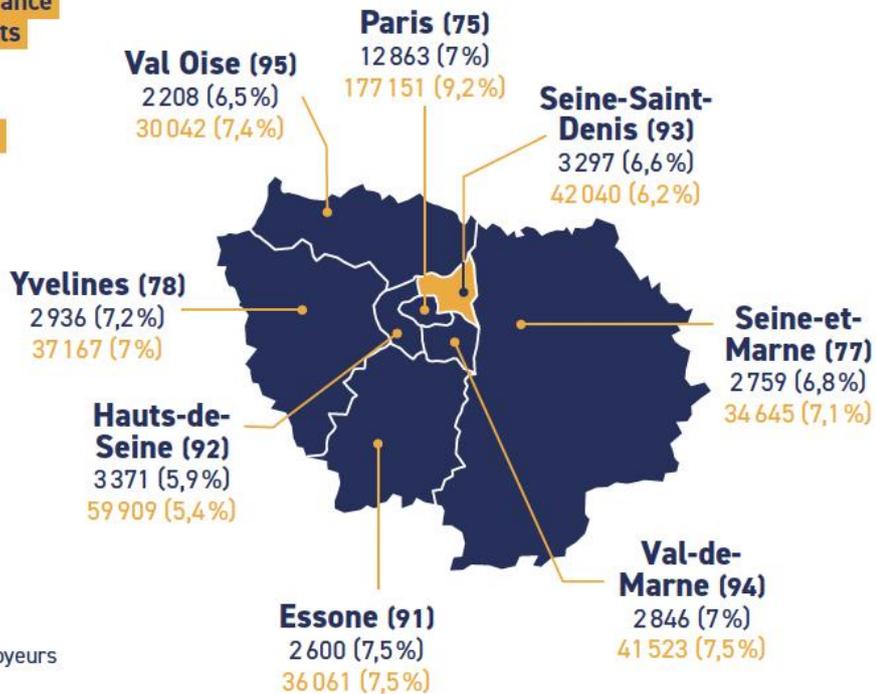
source: ACOSS URSSAF 2022-2023 et INSEE FLORES 2021 (carte)

3<sup>e</sup> département d'Île-de-France en nombre d'établissements

1<sup>er</sup> département en matière de progression du nombre d'emplois

**+ 4,2%**  
du nombre d'emplois dans l'ESS  
contre une augmentation moyenne de 0,8% dans l'ensemble des départements d'Île-de-France

Légende de la carte:  
Nombre d'établissements employeurs  
Nombre d'emplois



# L'ESS, UN ENJEU TRANSVERSAL POUR LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

## LA DTER

Délégation Transition Écologique  
et Résilience

Elle coordonne les actions  
du Département en matière  
de transition écologique.  
Elle est la délégation ressource et  
experte sur la transition écologique.  
Elle pilote la future stratégie résilience  
du Département.

## LA DIEESS

Direction Insertion, Emploi,  
Économie Sociale et Solidaire

Elle pilote et coordonne la feuille  
de route départementale de l'ESS.  
Elle est la direction ressource et experte  
pour les autres directions de la collectivité.  
Elle est la porte d'entrée pour  
les acteur-ric-e-s de l'ESS.

## ESS

## LA DMTA

Délégation Marketing,  
Tourisme et Attractivité

Elle pilote l'Appel à Agir  
et le plan Mécénat. Elle porte et anime  
le In Seine-Saint-Denis et la valorisation  
de ses ambassadeur-ric-e-s, dont beaucoup  
sont des représentant-e-s du secteur de  
l'ESS en Seine-Saint-Denis.

## LA DJVA

Délégation Jeunesse et Vie Associative

Nouvelle délégation, elle couvre tout  
le champ de la vie associative soit 85 %  
des organisations de l'ESS.  
Elle vient de lancer une grande  
consultation avec le Réseau National des  
Maisons des Associations pour mieux  
connaître et répondre aux besoins des  
associations. Elle pilote le portail unique  
des subventions.

# ZOOM SUR LA DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION DE LA FEUILLE DE ROUTE

La co-construction avec l'ensemble des parties prenantes de l'ESS du territoire a été au cœur du processus d'élaboration de la feuille de route, piloté par la Direction de l'Insertion, de l'Emploi et de l'ESS (DIEESS) du Département avec l'appui de l'agence Les Petites Rivières. Elle a permis de bénéficier de l'expertise et des retours d'expérience terrain des dirigeant-e-s des structures de l'ESS, des agent-e-s du Département et des autres collectivités locales du territoire, et des réseaux locaux qui les accompagnent et les représentent.

## JUILLET

- **Réalisation d'une enquête en ligne** auprès des candidat-e-s à l'appel à projets Agir In Seine-Saint-Denis et au Plan de rebond solidaire et écologique : plus de 120 répondant-e-s.

**Objectif :** identifier les besoins de financement et d'accompagnement des structures de l'ESS du territoire.

- **Consultation des têtes de réseaux ESS**

**Objectifs :** affiner les besoins identifiés et réaliser un diagnostic des actions engagées pour y répondre.

## OCTOBRE

- **Ateliers de travail internes avec la DIEESS**

**Objectif :** étoffer la trame de la feuille de route au regard des résultats de l'enquête et des consultations.

- **Consultation des directions du Département** impliquées dans la mise en œuvre d'actions en faveur du développement de l'ESS.

**Objectifs :** co-construire la gouvernance interne de la feuille de route et renforcer l'articulation entre les services.

## SEPTEMBRE

- **Entretiens avec les différentes directions** du Département, de l'État (DRIETS Île-de-France), de la Région Île-de-France, de la Métropole du Grand Paris et des établissements publics territoriaux.

**Objectifs :** réaliser un diagnostic de l'action publique territoriale en faveur du développement de l'ESS et étudier les synergies envisageables avec la feuille de route.

- **3 ateliers d'intelligence collective** avec les structures de l'ESS et les réseaux d'accompagnement locaux, ainsi que les agent-e-s du Département et les autres collectivités territoriales.

**Objectifs :** enrichir la trame de la feuille de route et co-construire de nouvelles actions sur les thématiques du financement, des coopérations territoriales et de la promotion de l'ESS.

## NOVEMBRE

- **Rédaction de la feuille de route.**

- **Présentation des grands axes, objectifs stratégiques et actions** à l'occasion du Mois de l'ESS.

**Objectif :** poursuivre la mobilisation de toutes les parties prenantes du développement de l'ESS en Seine-Saint-Denis.

Les nombreuses contributions recueillies ont permis de consolider les objectifs stratégiques de la feuille de route, de les compléter et d'engager le travail de rédaction des fiches-actions associées.

Merci encore à tou-te-s les participant-e-s à l'enquête en ligne, aux entretiens et aux ateliers, qui ont permis d'aboutir au plan d'actions présenté ci-après.

# Une Économie Sociale et Solidaire forte pour une Seine-Saint-Denis résiliente

## 3 enjeux à relever

### 1 Accompagner l'ESS à travers une politique départementale transversale et coordonnée

#### Faire ensemble

Co-construire et co-porter les politiques publiques départementales avec l'ESS.

#### Financer

Poursuivre le financement des activités d'utilité sociale et environnementale portées par l'ESS et développer notre commande publique responsable.

#### Accompagner

Promouvoir un accompagnement de qualité pour appuyer les organisations de l'ESS dans la pérennisation de leur modèle socio-économique.

#### Installer

Faciliter l'implantation de projets et d'acteurs de l'ESS sur le territoire.

### 2 Développer les filières d'avenir avec l'ESS pour faire face à l'urgence écologique, économique et sociale

#### Prioriser

Arrêter avec l'ESS les filières prioritaires parmi les champs de compétences socio-économiques du département.

#### Coopérer

Mettre en place dans la durée une animation de filière adaptée à chaque enjeu.

#### Mobiliser

Mobiliser l'ensemble des leviers départementaux pour la filière.

#### Inclure

Faire de l'inclusion et de l'emploi une priorité pour chaque filière d'avenir.

### 3 Promouvoir le changement de modèle avec l'ESS, pour une Seine-Saint-Denis plus résiliente

#### Promouvoir

Promouvoir l'ESS auprès des habitant-es, en particulier les jeunes et les habitant-es des quartiers populaires.

#### Acheter

Promouvoir les achats responsables auprès des acteurs publics et privés.

#### S'allier

Mieux se coordonner autour de l'ESS pour faire gagner le territoire.

#### Plaider

Développer le plaidoyer pour accélérer la transition sociale et écologique de l'économie.

## // FEUILLE DE ROUTE ESS

Enjeu n°1 : ACCOMPAGNER L'EMERGENCE, LE DEVELOPPEMENT ET LA PERENNISATION DES STRUCTURES DE L'ESS A TRAVERS UNE POLITIQUE DEPARTEMENTALE TRANSVERSALE ET COORDONNEE

Une politique départementale transversale et coordonnée, tant en interne au département qu'en externe avec les autres acteurs publics du territoire, est essentielle pour soutenir durablement les structures de l'ESS, dans un contexte économique difficile.

En 2023, le Département a accordé plus de 54 millions d'euros aux structures de l'ESS. Les leviers que nous souhaitons activer pour les années à venir sont : la pérennisation de nos financements et achats départementaux et leur rénovation, le déploiement d'un accompagnement de qualité à disposition des acteurs.rices de l'ESS, et la question de l'accès au foncier.

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU DÉPARTEMENT SUR CET ENJEU

**1 – FAIRE ENSEMBLE : co-construire et co-porter les politiques publiques départementales avec l'ESS**

**2 – FINANCER : poursuivre le financement des activités d'utilité sociale et environnementale portées par l'ESS et développer la commande publique responsable**

**3 – ACCOMPAGNER : promouvoir un accompagnement de qualité pour appuyer les structures de l'ESS dans la pérennisation de leur modèle socio-économique**

**4 – INSTALLER : faciliter l'implantation de projets et de structures de l'ESS sur le territoire**

## ENJEU DE LA FEUILLE DE ROUTE

**#1 ACCOMPAGNER L'EMERGENCE, LE DEVELOPPEMENT ET LA PERENNISATION DES ORGANISATIONS DE L'ESS A TRAVERS UNE POLITIQUE DEPARTEMENTALE TRANSVERSALE ET COORDONNEE**

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

## ACTIONS ASSOCIÉES



## FAIRE ENSEMBLE

1

Co-construire et co-porter les politiques publiques départementales avec l'ESS

Le cadre de coopération proposé par le Département aux acteurs.rices vise à renforcer la transversalité avec toutes les Directions qui travaillent déjà avec l'ESS pour mener les politiques d'intérêt général. L'objectif est de mieux reconnaître, valoriser, mieux rendre compte de la place de l'ESS dans chacune de nos politiques départementales.

- 1. Recenser la part de l'ESS** dans l'ensemble des politiques départementales ; **reconnaitre le rôle spécifique joué par l'ESS dans chaque politique départementale** et préciser les conditions de son association à la construction et mise en œuvre de cette politique publique ; **développer la connaissance du secteur** chez les agent.es du départementaux
- 2. Coordonner la feuille de route de manière transversale**, sous le pilotage de la Vice-Présidente en charge de l'ESS et de la DIEESS, en lien avec l'élu en charge de la vie associative
- 3. Associer les acteur.rices de l'ESS au suivi de la mise en œuvre de la feuille de route et à son adaptation en continu** : suivant les recommandations des focus groupes, le Département ne souhaite pas installer d'instance supplémentaire dédiée à l'ESS mais maintenir le cadre souple qui a conduit à la co-construction de cette feuille de route (« Club de l'ESS », parole médiatisée par les réseaux – CRESS IDF, Inser'éco, Dispositif Local d'Accompagnement, France Active Métropole...).



## FINANCER

2

Poursuivre le financement des activités d'utilité sociale et environnementale portées par l'ESS & Développer notre commande publique responsable

Pour équilibrer leur modèle économique tout en menant leur mission de solidarité, les entreprises de l'ESS doivent hybrider leurs ressources en cumulant des sources de financement public et des sources de financement privé et/ou issus de leur activité marchande. Le financement public constitue un pilier fondamental de soutien à leur pérennisation et le Département est un partenaire majeur du secteur par sa politique de subvention d'une part et d'achats responsables d'autre part.

- 1. Dans un contexte budgétaire incertain, le Département s'engage à stabiliser pour les 3 prochaines années son principal programme de subvention aux initiatives émergentes de l'ESS, l'Appel à Agir**

Encart : l'Appel à Agir

Lancé en XXX, l'AAA représente XM€ en fonctionnement et investissement sur X thématiques prioritaires chaque année.

Son objectif : soutenir l'initiative citoyenne et entrepreneuriale, en phase d'émergence, dans les champs d'action prioritaires du département.

Ses principes d'action : lisibilité (1 seul AAP sur une période donnée vs des AAP cloisonnés par direction auparavant), transversalité dans les modalités d'instruction entre directions

Nouveautés 2024-2025 :

Possibilité de candidater pour 2 ans.

Amplifier l'effet « coup de pouce » du financement via un accompagnement des structures émergentes qui le souhaitent dans un programme d'incubation [rentrée 2025]

- 2. En lien avec les résultats de la grande enquête sur les associations de Seine-Saint-Denis, ouvrir un chantier inter-directions sur la pratique de la subvention** visant à simplifier les demandes de subvention (nouvelle plateforme unique), à mener un état des lieux sur la part des conventions pluri-annuelles d'objectifs et les subventions croisées entre directions afin d'améliorer la visibilité des organisations de l'ESS et la stabilité de leurs financements, et réduire les délais de décision en ramenant les votes sur le 1<sup>er</sup> semestre – pilotage DJVA et DIEESS

**3. Expérimenter et consolider de nouvelles modalités de financement en direction des organisations structurantes de l'ESS :** consolidation de la doctrine de prise de participation du département dans les SCIC, expérimentation d'une démarche de financement non fléché auprès de quelques partenaires stratégiques, étude des interventions en garantie d'emprunt

Encart : le département et les SCIC aujourd'hui

*La prise de participation au capital des SCIC (Sociétés coopératives d'intérêt collectif) est un mode d'intervention que le Département a initié à partir de 2019. Cette participation du Département au capital lui permet, tout en participant au renforcement des fonds propres de la structure, d'être directement impliqué dans sa gouvernance, d'être informé et de prendre part à ses projets, voire de ses difficultés. Le Département est ainsi présent au capital de 6 SCIC à ce jour : Novaedia, le Relais Restauration, la Coop Bio Île-de-France, MAZE (coopérative VTC), Paysan urbain et Label Gamelle.*

**4. Mettre en œuvre le SPASER** départemental 2024-2028 : suivre son haut niveau d'ambition permettant à la fois de réserver des marchés à l'ESS et de faire entrer des considérations sociales et environnementales propices aux réponses des organisations de l'ESS ; faciliter la rencontre entre acteur.rices de l'ESS et acheteur.ses

Encart SPASER & Fabrique des Jeux :



ACCOMPAGNER

3

Promouvoir un accompagnement de qualité pour appuyer les organisations de l'ESS dans la pérennisation de leur modèle socio-économique

Conscient des spécificités des modèles économiques et de gouvernance de l'ESS, le département souhaite continuer à promouvoir un accompagnement de qualité dédié au secteur, à travers ses partenaires experts.

**1. Continuer à mettre à disposition de l'ESS des ressources expertes dédiées à son accompagnement** à travers le subventionnement du Dispositif Local d'Accompagnement, de France Active Métropole et d'Inser'éco ; s'appuyer sur ces organisations ressources pour être plus réactif dans la construction de réponses aux problématiques rencontrées par les organisations du territoire (ex : mise en place du programme relance transition pendant le covid pour mieux anticiper les difficultés et procédures de redressement)

Encart & Inser'éco

**2. Continuer à structurer sur le territoire une offre de financements solidaires couvrant toute la palette des besoins, en partenariat avec France Active Métropole**

Encart FAM

**3. En lien avec les résultats de la grande enquête sur les associations de Seine-Saint-Denis, améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre d'accompagnement sur le territoire de la Seine-Saint-Denis** (pilotage DJVA-DIESS)

**4. Appuyer les organisations de l'ESS dans la recherche de diversification de leurs sources de financement :** développer davantage la culture des conférences de financeurs avec les EPT, l'Etat et les partenaires privés ; activer les leviers des partenariats publics et privés territoriaux à travers le nouveau plan mécénat du département ; faire levier sur les fonds européens (en tant qu'organisme intermédiaire pivot mais aussi centre de ressources sur les autres fonds européens mobilisables)

Encart Plan Mécénat :

En 2023, le Département a confié à la CRESS IDF le soin de mener une étude-action sur les enjeux du foncier, qui est venu confirmer les difficultés récurrentes des structures de l'ESS pour accéder au foncier ; un manque de dialogue et de compréhension entre l'ESS et le



INSTALLER

5

Faciliter l'implantation de projets  
et d'acteurs de l'ESS sur le  
territoire

monde du foncier/immobilier ; des attentes de plus en plus fortes du grand public et des collectivités pour la pérennisation et l'accroissement des projets ESS.

1. L'achat du site de l'IRD à Bondy par le Département pour en faire un **lieu dédié à l'innovation sociale et environnementale** est un acte fondateur, pour le département, de cette volonté d'ancrer l'ESS sur le territoire et de la faire rayonner en Ile-de-France et en France : à horizon 2 ans, 10 000 m<sup>2</sup> dédiés avec espaces de travail, d'échanges et de production.
2. Tirer toutes les conclusions de **l'étude-action menée avec la CRESS Ile-de-France sur les enjeux du foncier avec :**
  - l'expérimentation d'une cellule d'intermédiation départementale, co-animée avec les acteurs mobilisés suite à l'étude de la CRESS (Rêves de scène urbaine, Surface+utile, FOL93, Inser'éco, FAM), pour rapprocher acteurs.rices de l'immobilier et acteurs.rices de l'ESS, outiller les organisations de l'ESS dans leurs projets immobiliers et compléter le cas échéant l'offre des EPT en matière d'identification d'offre de foncier disponible et adaptée aux besoins de l'ESS
  - l'exploration de nouvelles solutions immobilières, au vu de la sous-occupation des actifs tertiaires sur le territoire notamment.

## Enjeu n°2 : DEVELOPPER LES FILIERES D'AVENIR AVEC L'ESS POUR FAIRE FACE A L'URGENCE ECOLOGIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE

Le Département souhaite engager le territoire dans une nouvelle phase de son développement en portant une stratégie de filières d'avenir, à même de répondre à l'urgence écologique et sociale du territoire. On peut parler de filière pour une ressource ou un produit (la "filière bois"), pour un service (la "filière du service à la personne") ou encore pour un champ d'action thématique (la "filière alimentation durable"). Ces différentes conceptions reposent tout de même sur un dénominateur commun : la filière est un mode d'organisation efficace entre différents acteurs dans une optique de développement économique<sup>4</sup>. Les collectivités locales ont leur rôle à jouer pour faire de ces filières un vecteur de création d'emplois non délocalisables et de développement de chaînes de valeur vertueuses, ancrées sur le territoire. C'est pourquoi, dans la lignée de ce que nous avons impulsé avec le Programme Alimentaire Territorial, nous souhaitons engager cette stratégie avec les acteurs.rices de l'ESS, qui jouent un rôle central dans la mise en œuvre d'une transition environnementale juste.

Zoom sur les acteurs de l'ESS et le réemploi :  
Zoom sur le PAT :

*Le Département a voté un Programme Alimentaire Territorial (PAT) en décembre 2020, avec pour ambition d'« assurer une meilleure accessibilité des produits durables et de qualité pour toutes et tous ». Le Département et l'ONG Action contre la faim ont lancé Vital'im, un chèque alimentaire expérimental visant à proposer à 1 350 personnes pendant 6 mois de bénéficier de 50 euros par mois pour lutter contre la précarité alimentaire et d'actions de sensibilisation au bien-manger.*

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU DÉPARTEMENT SUR CET ENJEU

- 1 – PRIORISER : Définir avec l'ESS les filières prioritaires parmi les champs de compétences socio-économiques du département**
- 2 – COOPÉRER : Mettre en place dans la durée un cadre de coopération adapté à chaque filière d'avenir**
- 3 – MOBILISER : Mobiliser l'ensemble des leviers départementaux pour développer les filières d'avenir et saisir les opportunités territoriales**
- 4 – INCLURE : Faire de l'inclusion et de l'emploi une priorité pour chaque filière d'avenir**

<sup>4</sup> Source : RTES, Filières & ESS : le rôle des collectivités locales dans la structuration de filières avec et pour l'ESS, 2023, <https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Rep%C3%A8rESS%20Fili%C3%A8res%20%26%20ESS%20-%20VFinale.pdf>

## ENJEU DE LA FEUILLE DE ROUTE

**#2 DEVELOPPER LES FILIERES D'AVENIR AVEC L'ESS POUR FAIRE FACE A L'URGENCE ECOLOGIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE**

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

## ACTIONS ASSOCIÉES


**PRIORISER**  
1

Définir avec l'ESS les filières prioritaires parmi les champs de compétences socio-économiques du département

Le tissu associatif et économique de Seine-Saint-Denis a su être pionnier d'un grand nombre de filières visant à accélérer cette transition : réemploi, textile, alimentation durable, énergies citoyennes renouvelables, mobilités douces etc. De nombreux espaces de coopération existent, plus ou moins formalisés et visibles, sur le terrain de l'ESS, que ce soit entre structures elles-mêmes ou entre structures et acteurs institutionnels et/ou têtes de réseau. Le département propose de jouer sa part dans la structuration de certaines des filières qui s'avèrent particulièrement prioritaires au vu de son projet politique.

Encart : Plan de relance écologique et solidaire 2020-2021

A travers le plan de relance écologique et solidaire de 55M€ lancé en réponse à la crise sanitaire, le Département avait souhaité prioriser 5 filières : celles du « care » ou « prendre soin », de l'éco-construction, de l'alimentation durable, du numérique responsable et de l'économie circulaire. Parmi celles-ci, seule la filière de l'alimentation durable a donné lieu à une véritable gouvernance et animation à travers le Projet Alimentaire Territorial (PAT). 4 ans après, le Département propose aux acteurs.rices socio-économique du territoire de redéfinir les priorités.

- 1. Identifier les secteurs dans lesquels engager une dynamique de filière** avec pour boussole le potentiel en termes de création de valeur économique, sociale et environnementale pour le territoire, le potentiel d'inclusion de la filière, l'existence d'une dynamique territoriale à travers la présence d'acteur.rices de l'ESS prêts à coopérer – bref, l'envie de faire ensemble !
- 2. Se doter d'une capacité de repérage des signaux faibles sur les besoins des acteurs.rices de l'ESS et les besoins des habitant.es pour déployer les coopérations en continue** : le pôle d'innovation sociale et environnementale (ex-IRD) sera un endroit privilégié pour ce repérage et développer la culture de la coopération ; le partenariat avec les têtes de réseau également.


**COOPERER**  
2

Mettre en place dans la durée un cadre de coopération adapté à chaque enjeu

Que la dynamique de filière existe déjà, ou qu'elle soit à construire, le Département s'efforcera de participer ou d'animer les démarches de coopération adaptées aux enjeux des filières repérées.

- 1. Approfondir les dynamiques existantes ou déterminer, pour chaque filière, l'animation la mieux adaptée** entre portage par le Département, d'autres collectivités ou les acteur.rices de l'ESS.
- 2. Définir un socle commun aux différentes communautés d'action** (un contrat de filière ? les principes directeurs pour une communauté d'action ?) ; arrêter, au sein du Département, une méthode réaliste et soutenable dans la durée pour l'animation de filière internalisée (comité de filière ?).

Encart : les freins à la coopération selon la Fabrique des Transitions :

- un manque d'interconnaissance ;
- un manque d'espace de dialogue « en vérité » pour se dire les choses, avec bienveillance mais sans complaisance, pouvoir partager ses contraintes ;
- un manque de méthode, par exemple la mise en place d'espace de travail entre pairs ;
- un manque de figure de confiance, de tiers facilitateurs « diplomates de la transition ».

- 3. Trouver les ressources pour viabiliser l'animation lorsqu'elle est externalisée** : expérimentation d'« appels à communs » ; meilleure mobilisation des outils nationaux à disposition (financement PTCE, FSE+, Transfert de savoir-faire de l'AVISE, fondations, Caisse des Dépôts, franchise sociale de la FEI et l'UNEA...)



## MOBILISER

3

Mobiliser l'ensemble des leviers départementaux pour la filière

A partir de l'identification des besoins de chaque filière, le Département mobilisera l'ensemble des leviers à sa disposition, ainsi que les co-financements nationaux dédiés à la transformation écologique et industrielle des territoires.

1. **Leviers départementaux** : [cf. enjeu #1] **soutenir en financement ; via la commande publique ; via la mobilisation du foncier ; offrir des terrains d'expérimentation** ; [cf. enjeu #3] **soutenir en communication et valorisation**
2. **Rechercher les co-financements dédiés aux filières d'avenir** (et non à l'ESS stricto sensu) – France 2030, ADEME
3. Promouvoir la place de l'ESS départementale dans les **dispositifs d'incubation et d'accélération** régionaux ou nationaux



## INCLUDE

4

Faire de l'inclusion et de l'emploi une priorité pour chaque filière d'avenir

La transition écologique et sociale rebat les cartes du marché du travail et des compétences recherchées à l'avenir. Les acteurs de l'ESS jouent un rôle clé en identifiant les besoins émergents et en proposant des formations adaptées. Les SIAE notamment sont un terrain d'apprentissage et de formation aux métiers de demain tout en répondant aux besoins actuels de retours à l'emploi pour les publics qui en sont les plus éloignés.

1. **Rechercher le potentiel d'inclusion dans chaque filière et promouvoir la place particulière de l'insertion par l'activité économique et des expérimentations TZCLD dans la chaîne de valeur** (développement de nouvelles activités, positionnement amont des entreprises pour former les compétences recherchées) ; étudier la possibilité d'un bonus écologique pour les SIAE du territoire qui sont sur des segments de marché écologiques.
2. **Créer les passerelles emploi-formation sur les nouveaux métiers lorsqu'elles n'existent pas** via les outils départementaux ou la mobilisation du Réseau pour l'emploi (France Travail, Région, DRIEETS, OPCO...) ; re-travailler le cahier des charges de l'appel à projet Seine-Saint-Denis Compétences avec les acteurs de l'IAE et l'écosystème des filières ; accompagner au dépôt de nouveaux titres auprès de France Compétences le cas échéant ; mobiliser les acteurs de la formation aux nouveaux besoins de compétences.
3. **Mobiliser les acteurs.rices du Réseau pour l'emploi** sur ces filières
4. **Donner envie aux habitant.es de travailler dans ces métiers d'avenir** : collégien.nes, jeunes en formation initiale, actifs.ves en recherche d'emploi (jeunes, allocataires du RSA, personnes en situation de handicap...) ou en reconversion professionnelle, avec une attention particulière à la place des femmes dans ces filières.
5. **Utiliser le potentiel des clauses sociales et environnementales dans la commande publique pour développer encore les emplois de transition sur le territoire** : accompagner les facilitateur.rices de clauses et les acheteur.ses dans la diversification des marchés pour créer des parcours d'insertion dans ces filières.
6. **Soutenir le droit à l'initiative économique** : poursuivre le programme d'entrepreneuriat inclusif en direction des allocataires du RSA et permettre aux entrepreneur.ses d'être accompagnés dans les secteurs d'avenir ou dans leur transition environnementale

Encart : appel à projet Transition écologique & Insertion

En 2023, l'appel à projet du département « Transition écologique & Insertion » (pilote par la DIEESS et la DTER) a permis de retenir XX projets portés par des acteurs de l'ESS pour expérimenter, sur 2024-2025, des formations, actions de découvertes des métiers, lancement d'activités, recherches-actions en lien avec la transition écologique. Ce terreau, encore en friche, nous guide dans les recommandations ci-dessus, ainsi que les récentes recommandations du SGPE en matière de planification des emplois de la transition écologique.

Zoom sur l'école ETRE portée par Halage

## **Enjeu n°3 : PROMOUVOIR LE CHANGEMENT DE MODELE AVEC L'ESS, POUR UNE SEINE-SAINT-DENIS PLUS RESILIENTE**

Pour faire face aux défis économiques, sociaux et environnementaux, la Seine-Saint-Denis souhaite promouvoir un changement de modèle auprès de ses habitant.es et s'appuyer sur l'ESS afin de rendre accessibles et désirables des modes de consommation, de déplacement, des métiers et toutes les formes d'engagements plus inclusives, durables et résilientes.

Les structures de l'ESS implantées localement, ont une connaissance approfondie des besoins et des attentes des habitant.es. Elles sont en mesure de proposer des solutions adaptées et de mobiliser les ressources locales pour répondre aux enjeux spécifiques du territoire.

### **OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU DÉPARTEMENT SUR CET ENJEU**

**1 - PROMOUVOIR : Faire la promotion de l'ESS auprès des habitant.es, en particulier les jeunes et les habitant.es des quartiers populaires**

**2- ACHETER : développer l'accès de l'ESS aux opportunités économiques des marchés publics et privés**

**3 – S'ALLIER : mieux se coordonner autour de l'ESS pour faire gagner le territoire**

**4 – PLAIDER : Développer le plaidoyer en faveur de l'ESS-isation de l'économie**

**5 – ÊTRE EXEMPLAIRE : Accompagner les organisations de l'ESS dans leur propre transition**

## ENJEU DE LA FEUILLE DE ROUTE

### #3 PROMOUVOIR LE CHANGEMENT DE MODELE AVEC L'ESS, POUR UNE SEINE-SAINT-DENIS PLUS RESILIENTE

#### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

#### ACTIONS ASSOCIÉES



#### PROMOUVOIR 1

Promouvoir l'ESS auprès des habitant.es, en particulier les jeunes et les habitant.es des quartiers populaires

L'ESS promeut des valeurs de solidarité, de coopération et de justice sociale, qui sont des piliers fondamentaux pour le développement vertueux du territoire. La sensibilisation des jeunes et les résidents des quartiers populaires à ces valeurs, permet d'activer des engagements futurs auprès de l'ESS, de renforcer la cohésion sociale, de participer activement à l'économie locale, de créer des emplois et de développer des projets qui répondent à leurs besoins spécifiques et d'encourager et de promouvoir une économie plus inclusive et durable.

1. **Développer l'engagement et la vie associative** : mener des actions de sensibilisation selon les besoins et souhaits des citoyens de tous âges. Poursuivre la sollicitation des citoyens du territoire pour répondre aux grands défis de société et impulser l'engagement à la vie associative via des appels à projets ou des événements marquants (ex. : AAP Budget participatif, fleurissement et aménagement parcs,...), Proposer des immersions dans les métiers par des acteurs locaux, Multiplier les portes ouvertes et les témoignages afin de concrétiser pour tous les modes d'implication à la vie associative (Plan éducatif départemental et offre pédagogique du département - E3D labellisation + Terragir Eco-collèges).
2. **Sensibiliser les porteurs de projet à l'ESS** et les accompagner dans l'émergence de leur projet, via le DLA, le programme Emergence de France Active Métropole et la mobilisation des autres incubateurs locaux
3. **Sensibiliser les habitant.e.s, en particulier des quartiers populaires, aux opportunités et ressources de l'ESS**, notamment en termes d'alternatives de consommation : travail avec les services de communication du département pour une mise en visibilité régulière des ressources de l'ESS à travers la communication B to C (magazine départemental, Decaux, réseaux sociaux, newsletter), organisation d'événements dans les quartiers, installation d'activités ESS dans les quartiers prioritaires qui en sont dépourvues
4. **Donner davantage de visibilité aux initiatives** existantes (talents des ambassadeurs du In, initiatives du mois de l'ESS...)
5. **Faire du futur Pôle d'Innovation Sociale et Environnementale (ex-IRD) une vitrine et un démonstrateur** de l'ESS auprès des habitant.es



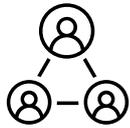
#### ACHETER 2

Développer l'accès de l'ESS aux opportunités économiques des marchés publics et privés

Améliorer la visibilité de l'ESS auprès des différents acteurs économiques est crucial pour renforcer la viabilité économique des structures de l'ESS, en leur offrant de nouvelles sources de revenus. Contribuer à transformer les pratiques d'achats des grands donneurs d'ordre du territoire, c'est aussi favoriser une économie plus inclusive et responsable, où les critères sociaux et environnementaux jouent un rôle déterminant. C'est enfin créer un effet d'entraînement, pour mener à des partenariats innovants et durables entre les acteurs privés (entreprises dites classiques) et l'ESS

1. **Sensibiliser les acheteurs publics et privés aux achats responsables** : co-organiser avec la DRIETS et les EPT la sensibilisation des acheteurs.ses et exécutifs municipaux là où c'est nécessaire ; s'appuyer sur le Club Les entreprises s'engagent pour promouvoir les achats privés responsables ; faire de la présentation annuelle de la stratégie achat du département aux entreprises un temps de communication sur les clauses environnementales et sociales et le partenariat avec l'ESS
2. **Faciliter la rencontre entre acheteur.ses et organisations de l'ESS** : capitaliser et pérenniser la Fabrique des Jeux ; organiser l'évènement annuel les « Assises départementales des ASR », pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes du

territoire et promouvoir l'offre de services des structures de l'ESS du territoire auprès des collectivités locales et des entreprises ; poursuivre l'accompagnement des organisations de l'ESS par les réseaux pour mieux présenter leur offre de service.



S'ALLIER

3

Mieux coordonner les acteurs.rices publics locaux autour de l'ESS pour faire gagner le territoire

Le Département mettre tout en œuvre pour éviter la démultiplication des efforts, mutualiser et mobiliser les ressources et moyens d'agir autour de l'ESS, faciliter la diffusion des bonnes pratiques et le partage d'expériences réussies, valoriser les initiatives du territoire.

1. **Organiser des temps de dialogue avec les EPT pour renforcer les synergies entre les politiques publiques ESS territoriales** : investir ou renforcer la présence du département dans les instances locales et pérenniser des dialogues réguliers avec les Établissements Publics Territoriaux (EPT) pour échanger sur les initiatives respectives, les calendriers d'appels à projets, aligner les stratégies en matière d'ESS, partager les réussites et les défis et co-créditer des solutions innovantes qui répondent aux besoins spécifiques de chaque territoire.
2. **Fonctionner en conférences de financeurs dès que c'est pertinent ; développer la co-instruction ou la consultation des EPT** pour les appels à projet ; partager les listes des lauréat.es ; se donner des objectifs de rééquilibrage territorial dans les AAP



PLAIDER

3

Développer le plaidoyer en faveur de l'ESS-isation de l'économie

La bataille des idées est encore largement devant nous !

1. **Faire du futur Pôle d'Innovation Sociale et Environnementale (ex-IRD) une vitrine et un démonstrateur** de l'ESS, au service des habitant.es et des acteur.rices du territoire et au rayonnement régional, national voire international.
2. **Continuer à s'appuyer pleinement sur les acteur.rices de l'ESS pour mener notre politique d'attractivité territoriale**
3. **Organiser un temps fort départemental annuel ; renouveler avec l'Etat l'événement de promotion du statut ESUS** auprès des entreprises du territoire et l'élargir aux statuts coopératifs, en lien avec l'URSCOP
4. **Maintenir notre adhésion aux réseaux comme le RTES et Alliance Ville Emploi pour nous inspirer des bonnes pratiques locales et amplifier notre plaidoyer** : plaider pour un fonds national de conversion des entreprises à l'économie sociale et solidaire ; peser pour un cadre national permettant la sécurisation du financement des acteurs de l'ESS et un accès facilité au foncier



EXEMPLARITE

4

Accompagner les organisations de l'ESS dans leur propre transition

Parce que la conversion écologique et la résilience des organisations de l'ESS n'est pas plus simple que celle des organisations de l'économie classique, le Département souhaite être présent aux côtés des structures qui en ont besoin pour accompagner cet effort de transition.

1. **Accompagner les organisations de l'ESS dans leur propre trajectoire de conversion écologique et sociale** en mettant ces enjeux dans les priorités d'accompagnement des partenaires spécialisés (DLA, FAM, Inser'éco) et en repérant les fonds disponibles sur ces enjeux (fonds d'Etat pour les TPE-PME)
2. **Faire de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les discriminations une exigence partagée avec l'ensemble des partenaires de l'ESS** : en tant qu'organisations employeuses, participation au Club égalité professionnelle de la DIEESS et participation aux formations dédiées à la lutte contre les discriminations ; mise à disposition des ressources départementales ad hoc (affichages, guides...)

LE PLAN D'ACTION EN SYNTHÈSE

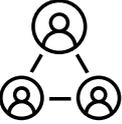
**Synthèse #1 ACCOMPAGNER L'EMERGENCE, LE DEVELOPPEMENT ET LA PERENNISATION DES ORGANISATIONS DE L'ESS A TRAVERS UNE POLITIQUE DEPARTEMENTALE TRANSVERSALE ET COORDONNEE**

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	ACTIONS ASSOCIÉES
 <p><b>FAIRE ENSEMBLE</b> 1</p> <p>Co-construire et co-porter les politiques publiques départementales avec l'ESS</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recenser et faire connaître le rôle de l'ESS dans chaque politique départementale.</li> <li>2. Sensibiliser les agents et les élus du Département pour d'avantage intégrer l'ESS dans l'ensemble des politiques départementales.</li> <li>3. Coordonner en interne la feuille de route ESS de manière transversale.</li> <li>4. Associer les acteurs de l'ESS et partenaires au suivi de la mise en œuvre de la feuille de route et à son adaptation en continu.</li> </ol>
 <p><b>FINANCER</b> 2</p> <p>Poursuivre le financement des activités d'utilité sociale et environnementale portées par l'ESS &amp; Développer notre commande publique responsable</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Stabiliser l'Appel à Agir in Seine-Saint-Denis, principal programme de subventionnement de l'ESS départemental</li> <li>2. Animer un chantier inter-directions sur la pratique de la subvention.</li> <li>3. Expérimenter et consolider de nouvelles modalités de financement en direction des structures de l'ESS.</li> <li>4. Développer les marchés réservés auprès des structures inclusives et plus largement de l'ESS.</li> </ol>
 <p><b>ACCOMPAGNER</b> 3</p> <p>Promouvoir un accompagnement de qualité pour appuyer les organisations de l'ESS dans la pérennisation de leur modèle socio-économique</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Continuer à mettre à disposition des structures de l'ESS des ressources expertes dédiées à leur accompagnement et leur financement.</li> <li>2. Poursuivre la structuration sur le territoire d'une offre de financements solidaires couvrant toute la palette des besoins.</li> <li>3. Améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre d'accompagnement sur le territoire de la Seine-Saint-Denis.</li> <li>4. Appuyer les structures de l'ESS dans la recherche de diversification de leurs sources de financement.</li> </ol>
 <p><b>INSTALLER</b> 4</p> <p>Faciliter l'implantation de projets et d'acteurs de l'ESS sur le territoire</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire du site de l'IRD à Bondy un lieu dédié à l'innovation sociale et environnementale.</li> <li>2. Concrétiser de nouvelles actions reposant sur les recommandations de l'étude menée avec la CRESS Ile-de-France sur les enjeux du foncier.</li> </ol>

**Synthèse #2 DEVELOPPER LES FILIERES D'AVENIR AVEC L'ESS POUR FAIRE FACE A L'URGENCE ECOLOGIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE**

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	ACTIONS ASSOCIÉES
 <p><b>PRIORISER</b> 1</p> <p>Arrêter avec l'ESS les filières prioritaires parmi les champs de compétences socio-économiques du département</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier les secteurs dans lesquels engager une dynamique de filière</li> <li>2. Poursuivre et approfondir les dynamiques de filière dans les secteurs où elles existent en lien avec leurs initiateurs.</li> <li>3. Repérer les signaux faibles et qualifier les besoins des acteurs de l'ESS et des habitants pour déployer des coopérations territoriales à fort impact social et environnemental.</li> </ol>
 <p><b>COOPERER</b> 2</p> <p>Mettre en place dans la durée un cadre de coopération adapté à chaque enjeu</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Déterminer, pour chaque filière, l'animation territoriale la mieux adaptée et les ressources pour pérenniser l'animation.</li> </ol>
 <p><b>MOBILISER</b> 3</p> <p>Mobiliser l'ensemble des leviers départementaux pour la filière</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Activer les bons leviers départementaux au regard des besoins des acteurs locaux de chaque filière d'avenir ;</li> <li>2. Rechercher les co-financements dédiés aux filières d'avenir.</li> <li>3. Promouvoir la place de l'ESS départementale dans les dispositifs d'incubation et d'accélération régionaux ou nationaux.</li> </ol>
 <p><b>INCLURE</b> 4</p> <p>Faire de l'inclusion et de l'emploi une priorité pour chaque filière d'avenir</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rechercher le potentiel d'inclusion dans chaque filière et promouvoir la place particulière de l'Insertion par l'activité économique dans la chaîne de valeur.</li> <li>2. Poursuivre ou créer des passerelles emploi-formation sur les nouveaux métiers.</li> <li>3. Mobiliser les acteurs du Réseau pour l'emploi sur ces filières.</li> <li>4. Donner envie aux habitant.es de travailler dans les métiers d'avenir.</li> <li>5. Utiliser le potentiel des clauses sociales et environnementales.</li> <li>6. Soutenir le droit à l'initiative économique.</li> </ol>

## Synthèse # 3 PROMOUVOIR LE CHANGEMENT DE MODELE AVEC L'ESS, PLUS RESILIENTE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	ACTIONS ASSOCIÉES
 <p><b>PROMOUVOIR</b> 1</p> <p>Promouvoir l'ESS auprès des habitant.es, en particulier les jeunes et les habitant.es des quartiers populaires</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer l'engagement et la vie associative auprès des jeunes et des adultes</li> <li>2. Sensibiliser les porteurs de projet à l'ESS et les accompagner dans l'émergence de leurs projets</li> <li>3. Donner davantage de visibilité aux initiatives existantes (talents du In, Mois de l'ESS)</li> <li>4. Sensibiliser les habitant.e.s, en particulier des quartiers populaires, aux opportunités et ressources de l'ESS</li> <li>5. Faire du futur Pôle d'Innovation Sociale et Environnementale (ex-IRD) une vitrine et un démonstrateur de l'ESS auprès des habitant.es</li> </ol>
 <p><b>ACHETER</b> 2</p> <p>Développer l'accès de l'ESS aux opportunités économiques des marchés publics et privés</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sensibiliser les acheteurs publics et privés aux achats responsables</li> <li>2. Faciliter la rencontre entre acheteurs publics et privés et organisations de l'ESS</li> </ol>
 <p><b>S'ALLIER</b> 3</p> <p>Mieux se coordonner autour de l'ESS pour faire gagner le territoire</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organiser des temps de dialogue avec les EPT pour renforcer les synergies entre les politiques publiques ESS territoriales</li> <li>2. Développer la place de l'ESS dans les contrats de territoire avec les EPT et les communes</li> </ol>
 <p><b>PLAIDER</b> 3</p> <p>Développer le plaidoyer en faveur de l'ESS-isation de l'économie</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Favoriser le rayonnement régional, national et international des activités déployées au sein du futur Pôle d'Innovation Sociale et Environnementale (ex-IRD)</li> <li>2. Co-construire la politique d'attractivité territoriale avec les acteurs de l'ESS</li> <li>3. Organiser un temps fort départemental annuel ; Promouvoir l'agrément ESUS en lien avec l'État et les statuts coopératifs en lien avec l'URSCOP auprès des entreprises du territoire</li> <li>4. Plaider pour un fonds national de conversion des entreprises à l'ESS</li> <li>5. Amplifier le plaidoyer et inspirer les politiques publiques départementales par l'adhésion à des réseaux thématiques (RTES, AVE...)</li> <li>6. Plaider pour un cadre national permettant le financement des acteurs de l'ESS et un accès facilité au foncier</li> </ol>
 <p><b>EXEMPLARITE</b> 4</p> <p>Accompagner les organisations de l'ESS dans leur propre transition</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accompagner les structures de l'ESS dans leur propre trajectoire de conversion écologique</li> <li>2. Faire de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations une exigence partagée avec l'ensemble des partenaires de l'ESS</li> </ol>

## // TOUS & TOUTES MOBILISÉ.ES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE :

Une équipe dédiée pour assurer le pilotage, coordonner la mise en œuvre de la feuille de route et l'évaluer : le Service des Économies Nouvelles et Solidaires de la Direction de l'Insertion, de l'Emploi et de l'Économie Sociale et Solidaire

La Direction de l'Insertion, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire (ESS), et en particulier le Service des Économies Nouvelles et Solidaires (SENS) est, au sein du Département, la direction référente pour le pilotage, la coordination et l'évaluation de la feuille de route ESS. Elle est également l'interlocuteur des acteurs de l'accompagnement de l'ESS, avec lesquelles elle signe des conventions de partenariat (voir ci-dessous).

L'équipe de la DIEESS est un point d'entrée privilégié pour toutes les structures de l'ESS souhaitant développer des actions qui s'inscrivent dans le champ de compétences du Département, et plus largement pour l'ensemble des parties prenantes de la mise en œuvre de la feuille de route. La DIEESS est en effet en capacité de leur apporter un premier niveau d'accompagnement et d'assurer leur orientation vers les dispositifs et acteurs les plus pertinents au regard de leurs besoins.

### Des comités de suivi trimestriels inter-directions

La DIEESS n'est toutefois pas la seule direction impliquée dans le développement de l'ESS : chacune à leur niveau, la Direction de la jeunesse et de la vie associative (DJVA), la Direction de la Prévention et de l'Action sociale (DPAS), la Délégation à la transition écologique et la résilience (DTER), la Délégation au Marketing Territorial et à l'Attractivité (DMTA), etc. développent des programmes d'action dont bénéficient largement les structures de l'ESS du territoire. C'est la raison pour laquelle leurs équipes participent pleinement à la mise en œuvre de la feuille de route ESS et en sont des parties prenantes essentielles.

L'enjeu est d'assurer la transversalité des actions de soutien au développement de l'ESS, qui irriguent l'ensemble des politiques publiques départementales, au-delà de l'impulsion donnée par la feuille de route. Dans cette optique, la DIEESS organisera des comités de suivi trimestriels inter-directions pour consolider le reporting sur l'avancée de l'ensemble des actions qui s'inscrivent dans la feuille de route, pérenniser la mobilisation interne sur le sujet, et donner davantage de lisibilité et de visibilité aux projets menés.

### Des conventions avec les têtes de réseaux départementales et régionales

Afin d'appuyer ses équipes dans la mise en œuvre des actions de la feuille de route, le Département a développé des conventions de partenariat avec les principales têtes de réseaux ESS du territoire : France Active Métropole, la CRESS Ile-de-France , la FOL 93 ou Inser'éco93 .

### Un comité consultatif annuel d'animation territoriale de l'ESS pour mobiliser les parties prenantes locales du développement de l'ESS et favoriser les synergies avec les autres acteurs publics

La co-construction de la feuille de route a été l'occasion d'associer la Région, la Métropole du Grand Paris et les Établissements publics territoriaux (EPT) pour articuler la politique publique ESS départementale à celles des autres collectivités locales. L'objectif est aujourd'hui d'aller plus loin en installant une instance de dialogue avec elles, permettant de partager le bilan des actions engagées

dans le cadre de la feuille de route, d'échanger sur les projets en cours en vue de créer des synergies et des complémentarités dans la mise en œuvre des actions et de mettre à jour collectivement et en continu le diagnostic des besoins des structures de l'ESS, afin de permettre à la puissance publique de proposer des solutions adaptées, agiles et pertinentes au regard des compétences respectives des collectivités locales. Ce comité consultatif pourrait également être l'instance privilégiée pour co-construire la programmation d'un événement annuel de promotion des dynamiques territoriales de l'ESS en Seine-Saint-Denis (de type Assises ou Agora), organisé dans le cadre de la valorisation des associations, coopératives et sociétés commerciales de l'ESS intervenant dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route.

## // ZOOM... : LA FABRIQUE DE L'INNOVATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE : L'INCARNATION DE LA FEUILLE DE ROUTE ESS

Le Département de la Seine-Saint-Denis acquéreur du site jusqu'ici occupé à Bondy par les équipes franciliennes de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), pour y créer un pôle d'innovation sociale et environnementale. L'ambition du Département pour ce site de près de 5 hectares - dont 10 000 m<sup>2</sup> de surfaces utiles - est d'y accueillir les acteur·rice·s de l'ESS du territoire et de favoriser les alliances avec les habitant·e·s, les associations, les services publics et les acteur·rice·s économiques de Seine-Saint-Denis.

Dans un cadre à la qualité paysagère remarquable, il s'agira de brasser les types d'occupant·e·s et d'occupation (tertiaire, productive, conviviale, créative, etc.), les usages, pour créer et faire vivre un lieu d'échanges, catalyseur de lien social.

En faisant le choix d'acquérir cet espace et en se donnant les moyens d'y créer un pôle d'innovation sociale et environnementale, le Département souhaite apporter une contribution pérenne au secteur de l'économie sociale et solidaire du territoire, et à ses acteur·rice·s.

Le Département offrira ainsi un site aux acteur·rice·s de l'ESS et aux entreprises, afin de faciliter leur développement et l'implantation de toute ou partie de leurs activités, notamment productives. Ce pôle a vocation à être le démonstrateur de rayonnement, de leur créativité, de leur dynamisme et de l'efficacité des solutions qu'ils et elles proposent. Il s'agira enfin d'incarner l'engagement du Département pour remettre l'économie et l'entreprise au service de l'humain et de la planète.

Pour cela, l'objectif est de concevoir et animer un site qui soit :

1. utile aux habitant·e·s, aux acteur·rice·s de l'économie sociale et solidaire, et aux politiques départementales ;
2. ouvert au public, en premier lieu aux Bondynois et Bondynaises, en favorisant les pratiques spontanées ;
3. innovant, à la fois producteur et émetteur de nouveaux récits, et plateforme de partage et d'échanges entre des approches, des pratiques, des secteurs d'activités.

Le projet est en cours de structuration et de réflexion quant à la programmation du site.